

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 41	Absent(s) excusé(s) : 3	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 janvier 2017

Vote(s) pour : 42
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 janvier 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-01-16-BD-14 :

Marque de territoire INSPIRE METZ - dépôt de la marque.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Propriété Intellectuelle,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

CONSIDERANT la volonté de Metz Métropole de doter le territoire d'une identité visuelle conceptuelle autour de l'expression INSPIRE METZ entourée d'une forme géographique emblématique, le QuattroPole, qui représente le grand territoire transfrontalier,

CONSIDERANT la volonté de Metz Métropole de voir les marques utilisées par les acteurs économiques du territoire et par les habitants,

CONSIDERANT la nécessité d'encadrer l'utilisation des marques,

APPROUVE le dépôt des marques "INSPIRE METZ" et "METZ", et de toutes les marques associées à cette marque de territoire, auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle),

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents utiles au dépôt des marques et se rapportant à la présente,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les licences de marque et les licences d'exploitation,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme
Metz, le 17 janvier 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 16 janvier 2017.</i>		Contrôle de légalité
X Point 10 – Projet de réhabilitation par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 36 logements rue Colson à Montigny-lès-Metz ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 56191. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 11 – Projet de réhabilitation par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 19 logements situés rue Frantatte à Montigny-lès-Metz ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 56193. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 12 – Projet de construction de 33 logements par ICF HABITAT NORD-EST – cité Saint Ladre à Montigny-lès-Metz (2 ^{ème} tranche) ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 55987. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 13 – Projet d'acquisition-amélioration par NEOLIA LORRAINE de 9 logements – rue Clémenceau à Ars-sur-Moselle ; garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 56567. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
X Point 14 – Marque de territoire INSPIRE METZ – dépôt de la marque.	1	
X Point 15 – Prolongation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire. <i>Annexe</i> : Tableaux PPAET.	1 1	
Nombre total des actes transmis : 6 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 17 janvier 2017

Pour le Président
Le Directeur Général des Services



D0002 - AR

Hélène KISSEL